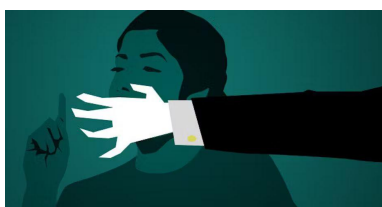


<https://ricochets.cc/Regime-macroniste-debut-de-la-fin-de-la-liberte-associative-en-France.html>



Début de la fin de la liberté associative en France ?

- Les Articles -



Publication date: lundi 12 février 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

En France, les associations ont déjà subi de nombreuses attaques par les gouvernements (loi séparatismes et dissolutions, réduction drastique des contrats aidés, subventions supprimées ou difficiles à avoir, etc.). Les assos servent aussi souvent de remplacement au rabais à des services étatiques qui étaient rendus auparavant par des fonctionnaires normalement payés : précarisation, dépendance et soumission, économies budgétaires grâce aux bénévoles et aux salariés mal payés, etc.

A présent, la tyrannie macroniste radicalisée ne cesse de vouloir démolir les contre pouvoirs et zones de liberté qui restent. Ainsi, la ministre bourgeoise Aurore Bergé (chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sic) vise à présent les associations féministes qui ne seraient pas alignées à la politique gouvernementale pro Israël, qui ne relaieraient pas la propagande macroniste et israélienne.

Les dispositifs répressifs qui permettent de dissoudre, stigmatiser ou faire couler toute association ou collectif qui dérange le régime se multiplient (voir liens plus bas).

Le Pouvoir aime les associations, si elles sont inoffensives, sans le sou et/ou à sa botte.



Le début de la fin de la liberté associative en France ?

ISRAËL : AURORE BERGÉ VEUT COUPER LES SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS FÉMINISTES

« J'ai demandé de façon très scrupuleuse qu'on regarde toutes les déclarations de toutes les associations féministes liées au 7 octobre [...] J'ai demandé à ce que toutes les associations soutenues financièrement soient passées au crible, il y a des centaines d'associations qui sont accompagnées [...] S'il y a la moindre ambiguïté sur des propos qui auraient été tenus le 7 octobre, il ne serait pas normal que ces associations continuent à avoir des subventions de la part du gouvernement ».

Ce dimanche 11 février, la Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Aurore Bergé, menace ouvertement les associations féministes de les tuer financièrement si elles ne relaient pas la propagande israélienne. Ce chantage ignoble est une étape de plus vers le fascisme et une attaque sans précédent contre le monde associatif.

Mais qui est Aurore Bergé ? Cette politicienne est issue d'un milieu privilégié et a commencé son

engagement politique à l'extrême droite, au sein de l'UNI, un groupuscule étudiant qui soutient actuellement Zemmour. Elle a ensuite travaillé pour trois agences de communication et de lobbying, puis milité pour François Fillon avant de rejoindre Macron durant la campagne présidentielle de 2017. Députée, elle vote en 2019 la proposition de loi d'Éric Ciotti visant à interdire le port du voile aux accompagnantes lors des sorties scolaires. Durant le Covid, elle répond sur Twitter : « Plus de lits de réa, ce sont plus de personnes intubées, plus de décès » pour justifier la fermeture de lits d'hôpitaux par Macron. Aurore Bergé siège aussi au conseil d'administration de France Télévisions. C'est une macroniste de choc, sans âme ni morale.

Alors qu'elle couvre son collègue Gérald Darmanin accusé de viol, qu'elle soutient un président qui parle du ventre des femmes comme une « arme démographique » et que la majorité présidentielle enchaîne les scandales de sexisme et d'agressions, Aurore Bergé se permet de donner des leçons de féminisme. Et sans aucune honte, elle choisit même le micro de Frédéric Haziza, sioniste fanatique, par ailleurs accusé d'agression sexuelle, pour faire son annonce. Haziza a frappé une féministe le 25 novembre dernier, la scène avait d'ailleurs été filmée. Résumons : cette femme de droite, complice d'élus sexistes au sein d'un gouvernement réactionnaire menace les féministes au micro d'un agresseur. Le féminisme instrumentalisé pour défendre le colonialisme est décidément une vaste escroquerie.

Ainsi, Aurore Bergé annonce son intention de « passer au crible » les associations féministes pour couper leurs financements si elles ne reprennent pas le narratif de l'extrême droite israélienne. C'est une véritable chasse aux sorcières. Aurore Bergé dénonce les positions « ambiguës » sur le massacre du 7 octobre, ce qui ne veut absolument rien dire. C'est l'arbitraire le plus total : où commence « l'ambiguïté » selon les macronistes ? Lorsqu'on critique Netanyahu ? Faut-il supprimer les subventions aux associations d'utilité publique, qui aident les femmes violentées ou font de la prévention parce qu'elles n'auront pas repris le narratif israélien ?

Par exemple, sur le plateau de Cnews, une militante pro-Israël nommée Sandra Ifrah affirmait le 7 février qu'une otage israélienne avait été retrouvée avec « 67 spermes différents en elle ». C'était un énième mensonge pour justifier le massacre en cours à Gaza, que Sandra Ifrah a d'ailleurs reconnu peu après. À l'avenir, les associations féministes françaises seront-elles obligées de relayer sans recul ce genre de propos mensongers pour faire plaisir à Aurore Bergé ?

En 2021, Aurore Bergé avait déjà réclamé le « démantèlement » de l'ONG Amnesty International, qui lutte pour les droits humains, parce que l'organisation avait dénoncé « l'apartheid » israélien. Le 7 octobre 2023 n'avait pourtant pas encore eu lieu. Détruire les associations qui dénoncent la colonisation est une obsession d'Aurore Bergé.

En réalité, derrière cette déclaration ahurissante, le gouvernement veut mettre au pas les associations et donc démanteler les derniers contre-pouvoirs. Depuis 2021, la loi dite « séparatisme » permet de dissoudre un grand nombre d'associations qui porteraient « atteinte à la République » ou cautionneraient la « violence » - ce qui a permis d'attaquer de nombreuses associations musulmanes, anticapitalistes et écologistes - et de couper les subventions aux associations qui ne respecteraient pas le « pacte d'engagement républicain ». D'autres associations engagées dans des causes sociales ont vu leurs financements coupés ou menacés ces derniers mois.

C'est donc la fin de la liberté associative en France. Le gouvernement français se donne le droit de contrôler les idées véhiculées dans le monde associatif, et s'il le souhaite, de dissoudre ou d'étouffer économiquement les organisations qui lui déplaisent. C'est un retour en arrière de plus d'un siècle, avant la liberté d'association instituée en 1901.

► La déclaration de Bergé en vidéo par ici : <https://twitter.com/realmarcel1/status/1756690423097991482>

(post de Contre Attaque)

Sur les attaques contre les associations et leurs droits

- [Face aux attaques du ministre contre les associations... « Nous continuerons »](#) - Le ministre de l'intérieur a estimé que la subvention accordée à la Ligue des Droits de l'Homme « méritait d'être regardée dans le cadre des actions qu'elle a pu mener ». Face aux attaques contre les défenseurs des droits de l'Homme, nous continuerons et agirons ensemble, contre ceux et celles qui veulent gouverner avec et par la peur.
- [Même l'association non-violente Alternatiba est accusée de séparatisme par un préfet ! Dissolution en vue ?](#) - La loi séparatisme est un outil liberticide typique des régimes autoritaires
- [Loi séparatisme, un contrôle toujours plus étendu de l'Etat sur l'ensemble de nos vies](#) - Par nature, l'Etat aggrave toujours la surveillance et la répression préventives